

Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

POUR L'ACCÈS DE TOUS À LA LECTURE, À L'ÉCRITURE
ET AUX COMPÉTENCES DE BASE



ANLCI - DÉCEMBRE 2008

ILLETTRISME : DES CHIFFRES POUR ÉCLAIRER LES DÉCISIONS

DEPUIS 2006, POUR LA PREMIÈRE FOIS, NOUS DISPOSONS DE CHIFFRES FIABLES

L'enquête Information et Vie Quotidienne de l'INSEE a été conduite en 2004-2005 auprès d'un échantillon représentatif (10 000 personnes) de la population âgée de 18 à 65 ans vivant en France métropolitaine, ce qui représente environ 40 millions de personnes. Elle fournit des indications précises sur les personnes confrontées à l'illettrisme.

Dans cette enquête, des modules spécifiques, dont le module ANLCI, proposent un certain nombre d'épreuves passées au domicile des enquêtés et permettent de mesurer les compétences en lecture, écriture, calcul, de ces personnes en s'appuyant sur des situations rencontrées dans la vie de tous les jours (lire un programme de télévision, comprendre un bulletin météo, écrire une liste de courses, chercher une rue sur un plan, etc.).

S'agissant de la mesure de l'illettrisme qui qualifie la situation de personnes qui ont été scolarisées en France mais ne maîtrisent pas la lecture, l'écriture, le calcul, les compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne, l'exploitation de l'enquête par l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme a évidemment porté sur ceux qui ont déclaré avoir été scolarisés en France, soit 90% des personnes interrogées.

Pour ce qui concerne les jeunes de moins de 18 ans, nous disposons d'une source d'informations, les chiffres de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense : 4,9 % des jeunes de 17 ans sont en situation d'illettrisme (JAPD 2007, Ministère de la Défense).

Rappel : L'enquête a été menée auprès des ménages, ce qui exclut les personnes vivant en foyers ou prisons. En 2004-2005, elle n'avait pas été menée dans les régions d'outre-mer. Depuis 2006, l'enquête a été menée en Martinique, à la Réunion et est en cours en Guadeloupe.

À partir de cette base, nous pourrions mesurer l'évolution de l'illettrisme dans le temps à condition de reconduire l'enquête de manière régulière, et avec les mêmes indicateurs.

Se mettre d'accord sur les mots : un préalable essentiel à la décision

Illettrisme, analphabétisme, apprentissage du français : 3 problèmes différents

- Un adulte qui a été scolarisé mais qui n'a pas acquis une maîtrise suffisante de la lecture, de l'écriture et du calcul doit réapprendre, renouer avec les formations de base. Il doit réacquies et consolider ses compétences de base. C'est la lutte contre l'illettrisme.
- Un adulte qui n'a jamais été scolarisé doit tout apprendre, il est en situation d'alphabetisation.
- Un nouvel arrivant en France doit apprendre le Français. Il apprend une nouvelle langue, c'est le Français langue étrangère dans le cadre de la politique linguistique en faveur des migrants.

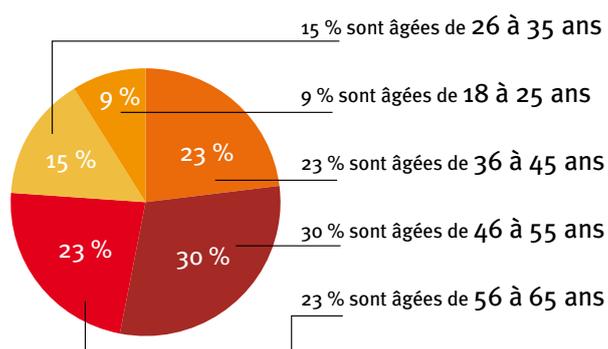
UN CHIFFRE GLOBAL IMPRESSIONNANT

3 100 000 personnes, soit 9 % de la population âgée de 18 à 65 ans résidant en France métropolitaine et ayant été scolarisée en France, est en situation d'illettrisme.

Illettrisme et âge

Si l'on considère les 3 100 000 personnes concernées :

- 9 % sont âgées de 18 à 25 ans
- 15 % sont âgées de 26 à 35 ans
- 23 % sont âgées de 36 à 45 ans
- 30 % sont âgées de 46 à 55 ans
- 23 % sont âgées de 56 à 65 ans



Plus de la moitié^{des personnes} en situation d'illettrisme ont plus de 45 ans.

Si l'on considère les groupes d'âge,

- 4,5 % des 18 - 25 ans
- 6 % des 26 - 35 ans
- 9 % des 36 - 45 ans
- 13 % des 46 - 55 ans
- 14 % des 56 - 65 ans

La proportion de personnes en situation d'illettrisme est

plus forte pour les groupes d'âge les plus élevés.

Illettrisme : hommes ou femmes ?

Sur les 3,1 millions de personnes concernées,

59 % sont des hommes,

41 % sont des femmes.

Sur l'ensemble de la population sur laquelle a porté l'exploitation de l'enquête,

les hommes 11 % sont plus souvent en situation d'illettrisme que les femmes 8 %.

Les résultats d'IVQ confirment les observations de PISA et de la JAPD qui vont dans le même sens.

Mais en calcul les hommes se débrouillent un peu mieux que les femmes à tous les âges de la vie.

Illettrisme et territoires

La moitié des personnes en situation d'illettrisme vit dans des zones faiblement peuplées :

28 % dans les zones rurales,
21 % dans des villes de moins de 20 000 habitants.

L'autre moitié vit dans des zones urbaines :

17 % dans les villes de plus de 20 000 habitants,
24 % dans les villes de plus de 100 000 habitants,
10 % en région parisienne.

Et les quartiers difficiles ?

10 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les ZUS.

Mais attention : dans les Zones Urbaines Sensibles le pourcentage d'illettrés est deux fois plus élevé que dans la population sur laquelle a porté l'enquête (18 % au lieu de 9 %).

Illettrisme et emploi

Plus de la moitié des personnes en situation d'illettrisme ont un emploi.

57 % des personnes en situation d'illettrisme sont dans l'emploi
11 % sont au chômage
14 % sont retraités
10 % en formation ou en inactivité
8 % sont au foyer

Illettrisme et minima sociaux

26 % des allocataires du RMI sont en situation d'illettrisme.

Parmi les personnes allocataires du RMI la proportion des personnes en situation d'illettrisme est donc trois fois plus élevée que dans l'ensemble de la population concernée.

Illettrisme et langue maternelle

74 % des personnes en situation d'illettrisme utilisaient exclusivement le Français à la maison à l'âge de 5 ans.

On note globalement que 8 % des personnes qui utilisaient exclusivement le Français à la maison à 5 ans sont en situation d'illettrisme contre 20 % de celles qui utilisaient une langue étrangère ou régionale au même âge.



Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme

1, place de l'Ecole - BP 7082 - 69348 LYON CEDEX 7 - FRANCE

Tel. + 33 (0)4 37 37 16 80 - Fax. + 33 (0)4 37 37 16 81

Pour obtenir une information locale, un conseil, un contact :

► N° Indigo **0 820 33 34 35**

0,118 € TTC / MN

Pour retrouver le détail de l'enquête IVQ Insee-ANLCI, le document complet « Combien ? », ainsi que d'autres chiffres (JAPD notamment), consultez la rubrique « Illettrisme : les chiffres » sur le site www.anlci.gouv.fr

Des déclinaisons régionales de cette brochure existent pour certaines régions (Pays de la Loire, Nord Pas de Calais, Ile-de-France...), et sont disponibles sur demande auprès de l'ANLCI et sur le site www.anlci.gouv.fr